

Décision

Générale

colonial

Décision n° 50-390-1929 passages.

n° 50-390-1929

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
4 mai 1929

Numéro JO
n° 390 du 31/05/1929

Date du numéro
31 mai 1929

TEXTE INTÉGRAL

un passage de retour en 2e classe à destination de Marseille est accordé, à titre exceptionnel, sur les fonds du budget local, à Mme Marcelle Hamot, en religion sœur Marie du Calvaire, qui compte cinq années de service ininterrompu à l'hôpital intercolonial de Djibouli, en qualité d'infirmière.